

Les élèves du secondaire perdent deux heures de cours par semaine faute de profs

■ La pénurie d'enseignants est une des causes. Un travail de fourmi est en cours pour mesurer son importance.

Il est urgent de redonner envie d'enseigner. C'est la raison d'une vaste campagne de promotion qui sera prochainement lancée à l'initiative de la ministre de l'Enseignement, Marie-Martine Schyns (CDH).

Classes vides, le cauchemar des directeurs

Associations de parents et directions d'école dénoncent régulièrement les cours non donnés faute de professeurs. *"Chaque matin, je guette les inévitables absences du jour qui viennent alourdir le tableau des classes sans prof"*, confie cette directrice d'une école secondaire bruxelloise. *Grippes, incidents matériels, encadrement de groupes dans les activités extérieures... font des horaires hebdomadaires de certaines classes un véritable gruyère: des trous dans les apprentissages et des creux dans la motivation des élèves."* La directrice témoigne de la difficulté d'attirer un candidat lorsqu'un remplacement peut être envisagé (dans le secondaire, c'est le cas après dix jours d'absence): *"En langues modernes, en mathématiques, en sciences et de plus en plus souvent dans d'autres matières, le moindre remplacement pour pallier un désistement, un congé de maternité ou un congé de maladie prolongé est devenu un parcours d'obstacles."*

Quelle est exactement l'ampleur du problème? Pour tenter d'objectiver le nombre d'heures de cours qui ne sont pas donnés chaque année dans

le secondaire, le Service général d'inspection a lancé une vaste collecte de données.

Dix jours sur l'année scolaire

Les premiers résultats (portant sur l'année scolaire 2017-2018 et transmis à la ministre en juin dernier) ont révélé que 6% des cours n'avaient pas été donnés à cause de l'absence de leur titulaire. Soit dix jours sur l'année scolaire. Autrement dit, encore, les élèves de la première à la sixième secondaire avaient en moyenne perdu deux heures de cours par semaine (qui en compte 32) parce que leur prof n'était pas là. Parmi les principales matières touchées: les langues modernes mais aussi les sciences (bio, physique, chimie) et toute une série de cours techniques (mécanique, carrosserie...).

À noter que, si on ajoute les cours non donnés pour des raisons liées à l'organisation de l'école (conseils de classe...), on atteint 14% d'heures perdues, ce qui porte le total à 25 jours sur l'année.

Le phénomène s'aggrave

Trois précisions s'imposent. D'abord, il s'agit d'une moyenne, ce qui signifie que certaines écoles vivent une situation bien pire, et d'autres meilleure.

Ensuite, les choses se seraient-elles améliorées entre-temps? *"Il y a un vrai problème structurel"*, répond Laurent Divers, spécialiste de la question au cabinet Schyns. *Il est connu depuis longtemps,*

mais il tend à s'aggraver. Et la pénurie en est une des causes. Car c'est un fait: le métier n'attire plus." Pas plus tard que la semaine passée, le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a adopté le décret *"visant à réduire certains obstacles à l'engagement ou au maintien des membres du personnel dans un contexte de pénurie"* avec, entre autres mesures, la possibilité pour les enseignants en poste de prester des heures supplémentaires.

Enfin, dans quelle proportion les absences sont-elles précisément liées à la pénurie? *"Aucune donnée ne permet à ce stade de le dire"*, enchaîne le conseiller. Rien dans les chiffres ne distingue en effet jusque-là les absences temporaires des postes impossibles à pourvoir.

La collecte (artisanale!) se poursuit

À l'Inspection du secondaire, le travail continue pour affiner les constats. Les données rentrent concernant l'année scolaire en cours. Un vrai travail de fourmi!

Pour obtenir les chiffres, tout inspecteur en mission dans une

Tout inspecteur en mission dans une école est chargé de récolter les journaux de classe et d'y relever les heures de cours non données.

école est chargé de récolter les journaux de classe des élèves, d'y relever les heures de cours non données et de les trier en fonction du motif: soit une question d'organisation de l'école, soit l'absence d'un enseignant.

Dans le cadre du rapport 2017-2018, pas moins de 33 482 élèves (de 1 692 classes réparties dans 336 établissements) ont constitué l'échantillon ainsi rapporté par les inspecteurs.

Monique Baus